



COMITE
DEPARTEMENTAL
NIEVRE

Le médaillé NIVERNAIS

Publication du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

► **Avril 2026**

Siège social : 19 place Saint Exupéry – 58000 NEVERS

AVEC NOS AINÉS



Josette Charlois,
qui est allée à la rencontre de
nos ami(e)s, nous raconte :

« J'ai passé un excellent moment en leur
compagnie, on a parlé de leur carrière, ils
sont très contents que l'on pense à eux, et
nous remercient. ils se tiennent très au
courant de notre association ».



De gauche à droite et de bas en haut :
Jean Claude Berger, Frédéric Novel, Daniel Blondeau
Geneviève Faulon, Bernard Bourgogne

Marcel Mercier, Robert Gomez et Angèle Chambionnat – Roger Bayon
(Yvette Novel, souffrante, est absente de la photo, nous lui souhaitons un prompt rétablissement)

ILS ONT TELLEMENT OEUVRÉ POUR LA VIE ASSOCIATIVE ET LE SPORT !

**Notre comité maintient le contact avec nos aînés et
leur offre chaque année un présent.**

ACTUALITÉS

La vie associative, un révélateur des forces et de fragilités des communes rurales.

Selon une enquête récente de l'AMRF à l'approche des municipales, l'animation locale, la solidarité, l'emploi, la culture... jouent une part non négligeable du projet communal. Mais du contexte financier tendu dépendra la survie des associations qui sont l'ossature et l'âme de la vie locale. Depuis plusieurs années le secteur associatif subit un effet ciseaux : Hausse des charges et instabilité des financements publics sur les crédits du programme « jeunesse et vie associative ». S'ajoute la complexité administrative et les inégalités qui pénalisent les petites structures.

A cette tension financière s'ajoute un enjeu plus silencieux mais tout aussi déterminant, le renouvellement des bénévoles. (voir article « Audience DASEN »). **C'est la raison pour laquelle notre comité qui n'échappe pas au contexte défavorable que subissent les associations, continuera à valoriser la vie associative et contribuera, par ses actions, à œuvrer pour le renouvellement des équipes et la valorisation de l'engagement bénévole.**

REMISE DE MEDAILLES

La prochaine cérémonie de remise de notre médaille ministérielle aux bénévoles méritants de notre département, promotion du 1^{er} janvier 2026, aura lieu en préfecture le 21 mai 2026 à 18h30.

COTISATION

N'oubliez pas de régler votre cotisation qui permet de poursuivre ensemble notre action pour honorer les bénévoles méritants de notre département.

VOTRE COTISATION CONTRIBUE

- A offrir la médaille aux récipiendaires,
- A organiser de belles cérémonies,
- A nous retrouver lors de sorties,
- A offrir un cadeau au + de 90 ans
- A développer notre action sur tout le territoire et à renforcer notre réseau.

DÉFISCALISATION !

Le montant de votre cotisation est défiscalisé à hauteur de 66 %. C'est à dire que 66 % sont déduits de vos impôts !

Un sujet que vous souhaitez aborder sur cette lettre d'information, un dossier d'actualité à approfondir, des difficultés que le comité pourrait vous aider à surmonter, n'hésitez pas à prendre contact avec le CDMJSEA 58 :

cdmjsea.nievre@gmail.com

0617393021